



Communiqué de presse

Date

08.02.2010

La COMCO ouvre une enquête à l'encontre de Hallenstadion et Ticketcorner

Berne, le 8 février 2010 – La Commission de la concurrence (COMCO) a ouvert une enquête le 2 février 2010 à l'encontre de la Aktiengesellschaft Hallenstadion Zürich (AGH) et Ticketcorner SA (Ticketcorner). L'enquête a pour but de déterminer si l'accord de coopération entre AGH et Ticketcorner d'une part, et le comportement de AGH envers les organisateurs d'événements d'autre part, constituent une violation de la loi sur les cartels et autres restrictions à la concurrence.

La AGH et Ticketcorner ont conclu au début de l'année 2009 et pour une durée de cinq ans un « accord de coopération ». Selon les termes de cet accord, les sociétés souhaitant organiser une manifestation au Hallenstadion sont contraintes de distribuer au moins 50% de leurs billets au travers de Ticketcorner.

Le Secrétariat de la COMCO a reçu deux plaintes à cet égard, provenant de concurrents de Ticketcorner. L'enquête préalable qui a été ouverte par la suite a mis en évidence des indices selon lesquels l'accord en question pourrait contrevenir au droit de la concurrence, dans le sens où il exclut du marché certains concurrents. De plus, la AGH pourrait abuser de sa position dominante en contraignant les organisateurs d'événements à distribuer au moins 50% de leurs billets au travers de Ticketcorner.

Contacts / Renseignements:

Dr Olivier Schaller

031 322 21 23
079 642 62 88

olivier.schaller@comco.admin.ch